

# Règles de comportement

Chères participantes aux cours,  
Chers participants aux cours,

Bienvenue à Richemont Romandie, le centre de compétence national et international pour les branches de la boulangerie, pâtisserie et confiserie. En tant que centre de compétence, nous assumons également notre mission afin de garantir non seulement la qualité, mais aussi l'hygiène des produits et la sécurité des employés et des visiteurs. Nous demandons donc votre coopération et un comportement responsable au sein de notre entreprise.

## Règles générales de conduite

1. Veuillez ne visiter les installations de production qu'en compagnie des employés de Richemont.
2. En cas de problèmes tels que des maladies de l'estomac ou de l'intestin, des troubles de la conscience ou autres problèmes de santé, veuillez le signaler immédiatement à la direction du cours.
3. En cas d'urgence, veuillez suivre les instructions données par les employés de Richemont ou les secouristes.

► **Veuillez lire  
les directives  
au verso**





Il est interdit de fumer partout dans l'édifice Richemont. Nous vous demandons de prendre toutes vos pauses fumeurs à l'extérieur.



Le port de montres-bracelets, bagues ou autres bijoux (à l'exception des alliances) est interdit en production. Les objets doivent être déposés et rangés dans des poches verrouillables.



L'entrée dans les salles de production n'est autorisée qu'en compagnie d'employés de Richemont.



Le port des cheveux dénoués en production n'est pas autorisé, pour des raisons d'hygiène et de sécurité. Pour la durée du séjour en production, les cheveux longs doivent être attachés ensemble.



Le port d'un couvre-chef en production est obligatoire!



Lors de l'entrée dans les salles de production, les mains doivent être lavées et désinfectées conformément à la réglementation.



Le port de vêtements de travail propres et conformes est obligatoire si vous travaillez en production. Si aucun vêtement de travail n'est disponible, un manteau visiteur ou un tablier à bavette peuvent également être portés.



L'entrée dans la production ne peut être autorisée qu'avec des chaussures de travail fermées.



S'il y a une blessure ou une plaie ouverte, recouvrez-la avec un pansement coloré (détectable), bien visible.



Des extincteurs sont déposés dans toutes les salles de production. Les employés de Richemont ont été formés pour les utiliser correctement.



En plus de la sortie de secours, des postes d'extinctions d'incendie sont également installés sur les différents étages.



En cas d'incendie des alarmes incendie manuelles sont réparties à tous les étages. L'alarme peut être déclenchée en appuyant sur le verre.



Les téléphones au laboratoire et à l'accueil, peuvent être utilisés pour alerter les pompiers ou les urgences 144. Les N° d'urgences peuvent être composés sans préfix.



Toutes les issues de secours à Richemont sont signalées par les symboles illustrés ici. Les issues ne doivent pas être bloquées et doivent rester libres.



Un défibrillateur externe automatique (DEA) est disponible rue Prés-du-Lac. L'utilisation est sous la responsabilité d'employés Richemont dûment formés ou d'experts externes.



En cas d'urgence, le bâtiment doit être quitté en utilisant les issues de secours signalées. Le point de rassemblement est à l'entrée sud à droite du bâtiment (parking est).



Point de rassemblement Richemont